

# Bonus au diplôme avec Zup de Co



L'association **Zup de Co** organise du tutorat solidaire auprès de collégiens en difficulté scolaire, issus de milieux défavorisés, en faisant appel à des étudiants bénévoles qui s'engagent sur une année scolaire à aider des élèves 2h par semaine.

**Public** : tous les étudiant(e)s de l'Université Paris Nanterre, de la L1 au M2.

**Mission** : réaliser des séances de tutorat solidaire lors de séances d'aide aux devoirs auprès de collégiens dans des collèges éducation prioritaire.

**Durée et fréquence des séances** : 2h par semaine de novembre à mai hors vacances scolaires.

**Lieux d'intervention** : directement dans les collèges partenaires de Zup de Co  
A Nanterre : Collège André Doucet, Collège Victor Hugo et Collège Paul Eluard.

**Jours et créneaux horaires d'intervention** : entre 14h00 et 18h30 le lundi, mardi, jeudi et entre 14h30 et 17h30 le vendredi.

**Durée de la mission** : 2 semestres (engagement annuel obligatoire : S1 + S2)

**Nombre de tuteurs recherchés** : 80

**Les compétences développées** : Cette expérience de tutorat solidaire vous permet d' "Apprendre par l'engagement", et de développer ainsi un certain nombre de compétences humaines et interpersonnelles de plus en plus valorisées par les recruteurs.

**L'encadrement** : Tout au long de cet engagement, vous n'êtes jamais seul(e) !

- Vous bénéficiez d'une formation en début d'année et d'une séance d'échange de pratiques en milieu d'année.
- A chacune de vos séances au collège, un volontaire en Service Civique est présent pour vous aider et vous conseiller, ainsi que pour faire le lien avec l'équipe enseignante.
- Le responsable secteur reste disponible en permanence par mail et téléphone pour répondre à vos questions et vous rend visite tous les mois.
- Une rencontre de l'ensemble des étudiants tuteurs est organisée en milieu d'année lors d'un dîner offert par l'Association dans un restaurant du secteur.

**Candidature** : Fiche à télécharger sur ce site et à transmettre à **Adrien Habrial** avant le 2 novembre 2018 à l'adresse : [adrien.habrial@zupdeco.org](mailto:adrien.habrial@zupdeco.org)

**Formation** : Chaque étudiant doit avoir suivi le cours en ligne « Tuto des Tuteurs » avant de démarrer l'action. Le lien est envoyé par mail à tous les tuteurs inscrits préalablement au début des séances.



**Ce que vous apporte le bonus au diplôme "ZUPdeCO"**

r d'une reconnaissance supplémentaire de votre engagement associatif par l'inscription d'une  
et d'une note dans un supplément au diplôme et l'attribution de 1,5 crédits "bonus" par semestre.

**ON:** Les notes et crédits attribués dans le cadre du bonus sont en supplément et ne rentrent pas en  
dans la validation de la formation de l'étudiant-e.

Mis à jour le 24 octobre 2018

## ▶ ZupdeCo

au site de [ZupdeCo](#).

## ▶ Dispositif pédagogique

permettre un **suivi individualisé** des étudiants, le nombre de places est **limité** à  
0  
on à ce bonus implique un **investissement régulier** de l'étudiant(e),  
able pour la validation en contrôle standard ("contrôle continu"). Le régime  
toire n'est pas accepté.

l'activité de tutorat : à partir du mois d'octobre 2018.

## ▶ Inscription pédagogique

s sont accessibles à tous les étudiants, de la L1 au M2.

on pédagogique se fait par voie électronique : vous devez télécharger le  
e en ligne, et le retourner **avant le 2 novembre 2018 dernier délai**, à l'adresse  
une fois votre candidature retenue, ce formulaire tamponné par ZupdeCo sera  
auprès du service RSU-DD afin de réaliser votre inscription pédagogique.

de tutorat peut commencer dès le mois d'octobre 2018 (dans tous les cas, après  
les cours, une fois votre emploi du temps de Licence ou de Master stabilisé).

[charger le formulaire d'inscription ici](#).

## ▶ Contact

mbrial  
[mbrial@zupdeco.org](mailto:mbrial@zupdeco.org)



<https://www.parisnanterre.fr/les-bonus-au-diplome/bonus-au-diplome-avec-zup-de-co-549877.kjsp>